

Le TÉLÉGRAMME



www.utcac.fr

ÉCOUTER . DÉFENDRE . INFORMER

N°2021-006 Mardi 6 avril 202

GS Information Aéronautique Opérationnelle

A l'occasion d'une réunion organisée le 30 mars 2021, l'intégralité du mandat du GT IAO a été réécrit et la concertation a été réorganisée conformément à notre demande.

Un Groupe de Suivi (GS IAO) associant les Organisations Syndicales

Un sujet prioritaire

Puisque le volet indemnitaire fait partie du périmètre d'étude du GS, il doit être négocié sans tarder : il est un élément important en termes d'acceptabilité de la réforme voulue par l'administration.

Pour l'UNSA UTCAC, un parcours indemnitaire doit être mis en place rapidement au bénéfice des agents concernés, pour accompagner la réforme et reconnaître les efforts d'adaptation, de formation, etc.

Cette mesure doit être étudiée indépendamment de la licence ANSO qui concernera l'ensemble des TSEEAC de la DSNA hors ATCO et qui viendra en complément).

Un dispositif de type « Loi du grand-père » doit être prévu pour permettre aux « anciens » d'atteindre sans délai les niveaux les plus élevés.

Deux précisions à apporter

Dans ce nouveau mandat (à l'état de projet pour l'instant), il manque deux précisions essentielles aux yeux de l'UNSA UTCAC :

- Il doit être clair que la biqualification <u>ne pourra pas</u> <u>intervenir avant</u> la colocalisation et
- Il doit être précisé que « Les travaux de ce GS se dérouleront parallèlement aux travaux à mener dans le cadre des réunions « Pacte de reprise » (en son volet dédié à « l'organisation des services d'information de vol et d'alerte et la préparation à la mise en œuvre de la licence ANSO ») et aux travaux spécifiques sur la mise en œuvre de la licence ANSO. » concerne notamment les aspects continuité du service (service minimum), y compris les aspects statutaires pour les TSEEAC.

Ces restrictions du droit de grève (également envisagées dans les BTIV) doivent faire l'objet de négociations afin de décider des compensations associées, mais aussi des conséquences sur le statut des TSEEAC qui devra devenir un statut spécial, à l'instar de tous les corps où de telles restrictions existent.

Quatre Groupes de Travail (GT) locaux associant les personnels

Les animateurs et les objectifs des GT locaux (4 au lieu de 5) ont été précisés et inclus dans le mandat global.

GT reprise des activités du BRIA du Bourget

Animé par le chef de division SIA/IAO, et composé des agents BNI/BNIA volontaires et de l'encadrement du BRIA du Bourget, du BNI et du BNIA

Ce GT est chargé de préparer la reprise des activités du BRIA du Bourget et de la chaîne NOTAM par le BNI.

Les aspects RH (plan d'affectation et de formation) sont notés, comme l'UNSA UTCAC le demandait, mais les scenarii envisagés par l'administration supposent, outre la mise en œuvre d'outils techniques, que les 4 agents affectés soient qualifiés et en équipe.

GT MCO et aménagement technique futurs locaux

Animé par le chef de division SIA/IAO, et composé des agents BNI/BNIA et du CESNAC volontaires, de l'encadrement du BNI et du BNIA, et des services techniques du CESNAC et du SNA SO

Ce GT est chargé du recensement des outils et systèmes nécessaires à l'exercice des fonctions de la division IAO, de la définition des besoins pour le fonctionnement de la colocalisation et la biqualification ainsi que les modalités et le volume en matière de Maintien en Conditions Opérationnelles des outils, avec l'appui de la DTI en tant que de besoin.

GT « locaux »

Animé par le chef du SIA, et composé des agents BNI/BNIA volontaires, du chef SIA/IAO, du SNIA et de l'encadrement du BNI, du BNIA

Ce GT est chargé de recueillir les besoins du BNI et du BNIA en vue de la colocalisation de la division IAO et de proposer les études de faisabilité, les estimations de coût et de délais ainsi que les propositions de planning.

Même si le mandat mentionne, aujourd'hui, le séquencement de la biqualification et de la colocalisation, il n'est pas suffisamment clairement écrit que la biqualification ne pourra être envisagée qu'après la colocalisation.

Cette précision est un pré-requis incontournable !

GT bi-qualification

Animé par le chef de division SIA/IAO, et composé des agents BNI/BNIA volontaires et de l'encadrement du BNI et du BNIA

Ce GT est chargé de l'ensemble des travaux prérequis à la biqualification, à terme, de l'ensemble des agents de la division IAO . Il tiendra des réunions thématiques sur les sujets suivants : plan de formation, Manex, TDS, outils et planification.

Le positionnement et le parcours indemnitaires des agents concernés doivent maintenant rapidement être négociés et le sujet statutaire lié au « service minimum » également ... et au bon niveau !!





